



Oraux professionnels en langue espagnole

publié le 11/12/2023

Dans le cadre du projet "Oraux Professionnels" en langue, les élèves hispanisants de 3ème passeront le vendredi 15 décembre 2023 (pour une partie d'entre eux) puis, la 2ème semaine de janvier 2024 (pour l'autre partie), un entretien d'embauche (10 minutes).

Dans la mesure où ils seront tous amenés, dans un avenir plus ou moins proche, à passer des examens oraux ou des entretiens face à un jury (tant dans leur parcours scolaire que dans leur vie professionnelle), ils en auront ainsi une première expérience qui ne peut être que formatrice pour la suite.

Cet entretien d'embauche sera évalué par une note chiffrée /20 mais, également par la validation de compétences prises en compte pour le DNB.

L'équipe d'espagnol.

